

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Approche pédagogique et méthodologique |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français-Morale - Cycle 1 Bloc 1 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Catherine PASCHAL | 30 | Année |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|--------------------------|
| Pédagogie générale | 30h | Catherine PASCHAL |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Pédagogie générale : 18h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires, 6h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--------------------------------------|
| Pédagogie générale : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| - recueil de l'information : sélectionner des sources fiables, des documents utiles, les analyser en exerçant son esprit critique |
| - traitement de l'information : organiser et rédiger une synthèse en rassemblant des ressources diverses + concevoir, préparer et mener à bien une stratégie de communication d'un savoir |
| - autonomie de l'apprenant : utilisation pertinente des AA sans être guidé dans ses choix |
| - capacité d'ajuster des concepts et des modèles en fonction d'un contexte spécifique |
| - recontextualisation des AA dans des situations d'apprentissage différentes d'apprentissage |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement |

économique, social et culturel

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque. La théorie sert à élaborer et réguler les processus d'enseignement tandis que la pratique sert à contextualiser les contenus théoriques. L'ensemble vise à développer des capacités didactiques et méthodologiques pertinentes formulées en acquis d'apprentissage répartis sur les 3 blocs (cf. le document "Evaluation de l'UE AIP en section BAC régent" signé en début de cursus par l'étudiant).

Contenu de l'AA Pédagogie générale

Les schémas de classe et leur(s) implication(s) relationnelle(s) et pédagogique(s) La relation didactique ou la situation enseignement-apprentissage ;

Les méthodes d'enseignement ;

Les pédagogies ;
Le transfert et la métacognition.

Autre(s) point(s) de matière selon l'actualité et/ou les débats de classe.

Méthodes d'enseignement

Pédagogie générale : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, étude de cas

Supports

Pédagogie générale : syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Pédagogie générale

Recherches personnelles liées aux thématiques abordées

Pierret-Hannecart M. (2006), « Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui », Bruxelles, De BoeckDegallaix

E, Meurice B (2013), « Construire des apprentissages au quotidien », Bruxelles, De Boeck, outils pour enseigner

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Pédagogie générale : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Pédagogie générale :

Examen écrit (70%)

TP (30%)

Année académique : **2024 - 2025**